



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

demande de permis de construire deux parcs photovoltaïques au sol d'une puissance installée d'environ 12,65 MWc sur la commune de Langeais

Il sera procédé à une enquête publique, dans les formes prescrites par le code de l'environnement, relative à deux demandes de permis de construire présentées par la SAS CPV SUN 40 en vue de construire une centrale photovoltaïque d'une puissance installée de 12,65 MWc sur la commune de Langeais (lieu-dit « La Boutevellière »).

Le dossier d'enquête, qui comprend une étude d'impact, sera consultable par toutes les personnes intéressées, du mardi 2 septembre 2025 à 14H au jeudi 2 octobre 2025 à 12H30, aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie de Langeais (2, place du 14 Juillet – 37 130 LANGEAIS).

Le dossier dématérialisé sera consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie de Langeais et sur le site internet des services de l'État dans le département d'Indre-et-Loire, à l'adresse suivante :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Julien BAUDOUX, Responsable Pôle Développement de Projets pour la société LUXEL (adresse postale : 4 bis rue des Roches – 37 270 Montlouis-sur-Loire / adresse mél : j.baudoux@Luxel.fr).

Monsieur Gérard CAUDRELIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique (suppléant : madame Annick DUPUY).

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre établi sur feuillets non mobiles, déposé en mairie, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de Langeais, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : **pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr**

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Langeais :

- le mardi 2 septembre 2025, de 14h00 à 17h00,**
- le jeudi 11 septembre 2025, de 09h30 à 12h30,**
- le jeudi 2 octobre 2025, de 09h30 à 12h30.**

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public à la préfecture d'Indre-et-Loire, à la mairie concernée, ainsi que sur le site internet de l'État d'Indre-et-Loire, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet sera l'autorité compétente pour statuer sur les demandes de permis de construire dans les deux mois qui suivront la remise du rapport du commissaire enquêteur.